

APPEL À COMMUNICATIONS

104^e CONGRES DE L'ASTEE

Focus : Accélérer la transition écologique dans les villes et territoires



2-5 juin 2025



Toulouse

Pour les 120 ans de l'Astee, venez nous retrouver à son 104^e congrès qui aura lieu à Toulouse du 2 au 5 juin 2025 !

Lieu central de rassemblement, d'échanges et de partages d'expériences, le congrès réunira près de 600 participants (élus, décideurs, scientifiques et chercheurs, ingénieurs et techniciens de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'environnement) autour du **focus « Accélérer la transition écologique dans les villes et territoires »**. Les projections climatiques, rapports du GIEC et franchissement des limites planétaires nous le rappellent quotidiennement, la transition écologique en cours est nécessaire et les territoires y jouent un rôle majeur.

Comment les villes et territoires organisent cette transition écologique dans les domaines de la gestion de l'eau et des déchets ? Organisation des services eau et déchets, lien avec l'urbanisme, organisation des solidarités entre villes, périphéries et reste du territoire plus rural, gestion des usages et flux... Quelle gouvernance adaptée à cette organisation dans les territoires et quel suivi et démarches d'amélioration continue mettre en place, quelle gestion du risque et accompagnement ? Sessions techniques, ateliers et formations seront l'occasion d'apporter des réponses à ces questions et de **faire avancer l'état des connaissances** ainsi que d'alimenter les discussions sur les métiers de l'eau et des déchets **au niveau réglementaire, technique et scientifique**.

Sur le territoire de **Toulouse Métropole**, les **domaines de l'eau, de l'environnement et des déchets** demeurent des enjeux forts afin de s'adapter et de lutter contre les effets annoncés du changement climatique. C'est la raison pour laquelle Toulouse Métropole met en œuvre une politique environnementale volontariste et très ambitieuse. Mais Toulouse, c'est aussi la capitale européenne du Spatial et de l'Aéronautique. L'organisation du congrès sur son territoire est donc l'occasion de penser et créer un lien de partenariat scientifique et technique durable entre ces domaines d'activité.

- **Focus territorial : l'espace et le domaine de l'eau.**

À la suite du plan eau, un appel à projets a été lancé en avril 2023 par le CNES et le ministère de la Transition écologique sur l'apport des données spatiales à la gestion de l'eau. Comment les données spatiales peuvent permettre de cartographier la disponibilité de la ressource en temps réel, identifier les zones à risques ou suivre une pollution, et éclairer la décision en période sécheresse ou de fortes précipitations, suivi des stockages et barrages en temps réel... ? Surveillance des crues, bases de données à références spatiales...

Cet appel à communications s'adresse à tous les professionnels de l'eau et des déchets, en particulier aux opérationnels publics et privés (techniciens et ingénieurs), ainsi qu'aux scientifiques et chercheurs. Il vous est possible de **choisir le type d'intervention** que vous souhaitez proposer* :

- ❖ **Présentation orale ou d'un poster :**

Une présentation orale (*intervention de 10 à 15 min maximum, suivie par 5 à 10 min de questions*) ou une présentation d'un poster (*pitch d'1 min puis échange pendant les pauses avec les congressistes*)

[Accéder au formulaire](#)



❖ Atelier

Animation d'un atelier en vue d'engager des échanges sur des sujets d'actualité permettant de générer des idées et des solutions

[Accéder au formulaire](#)

❖ Formation

Animation d'une session de formation en vue d'améliorer des compétences professionnelles

[Accéder au formulaire](#)

Pour la 104^e édition, ce sont **5 grandes thématiques** qui sont proposées en plus du focus territorial qui sont proposées et qui concernent les domaines eau potable, assainissement, ressources en eau et milieux aquatiques et déchets & propreté, économie circulaire :

- **Adaptation et innovations** : intelligence artificielle, robots et technologies smart, valorisation des déchets (biodéchets, plastiques, etc.), eaux non conventionnelles, transformations sectorielles, déchets ménagers jumeaux numériques, intégration d'un facteur eau, empreinte eau des sites industriels, etc.
- **Cohésion des territoires** : traitement de l'eau et des déchets, solidarités territoriales, projets eaux usées-déchets pour production d'énergie, SFN et aménagement du territoire, gestion des eaux pluviales en milieu urbain, diagnostic permanent, renaturation des villes, commande publique durable, rivières intermittentes, gouvernance partagée, innovation au service de l'organisation territoriale des compétences eau et déchets, etc.
- **Sobriété et usages** : entretien et renouvellement du patrimoine, mesure des émissions de GES et plan de réduction, vers la neutralité énergétique, préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques, optimisation, réhabilitation des réseaux, gestion quantitative, évolution de la demande, etc.
- **Faire face aux risques** : disponibilité de la ressource, PGSSE, qualité de l'eau et protection de la ressource, analyses microbiologiques, micropolluants, biosurveillance, événements extrêmes et gestion de crises, conflits d'usages, GEMAPI, gestion patrimoniale, cybersécurité, SIG, RSDE, préservation de la ressource, etc.
- **Usagers en action** : sciences humaines et sociales, sciences participatives et citoyennes, sensibilisation, accompagnement aux changements, mise en œuvre de la collecte des biodéchets, etc.

**Une structure peut soumettre un nombre illimité de propositions. Cependant, un même intervenant ne peut assurer qu'un maximum de deux communications orales pendant la durée du congrès (en dehors des ateliers/formations). Une communication (orale ou poster) n'est possible qu'à une ou deux voix.*



APPEL À COMMUNICATIONS

104^e CONGRES DE L'ASTEE

Comment les communications sont évaluées ?

Toutes les propositions de communications (présentations orales/posters, ateliers et formations) doivent être rédigées **en français**. Elles seront évaluées **par un panel de professionnels et d'experts de l'eau et des déchets**, regroupés en comité de programme.

Sont attendues des communications** destinées à un public de professionnels, si possible transversales à plusieurs parties prenantes : collectivités, industriels, entreprises, opérateurs privés ou publics, acteurs de l'ingénierie, représentants des usagers, laboratoires de recherche et universités. **Les communications sont des témoignages, des retours d'expérience, des opérations pilotes ou des résultats de recherche, en France ou à l'international.**

Les critères de sélection sont :

- Le caractère **opérationnel** et **transposable** du retour d'expérience/du projet ;
- Le caractère **finalisé** du travail présenté ;
- L'**innovation** (originalité, intérêt du sujet, nouveautés des résultats et/ou de la démarche) ;
- La **qualité** et la **clarté** de la proposition soumise.



Le comité de programme peut présélectionner certaines communications retenues dans le cadre du congrès (présentations orales/posters) pour proposer aux auteurs de soumettre leurs travaux/projets à la revue [Techniques Sciences Méthodes \(TSM\)](#) éditée par l'Astee.

***Les communications ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.*

Calendrier et dates clés



Dépôt des communications en ligne
Date limite : 09/09/2024



Relecture et sélection des communications
Oct./Nov. 2024



Envoi des notifications de sélection aux auteurs
Fin nov. 2024



Validation des interventions et construction du programme
Déc. 2024/Janv. 2025



Mise en ligne du programme et ouverture des inscriptions
Mi-fév. 2025





APPEL À COMMUNICATIONS

104^e CONGRES DE L'ASTEE

Frais d'inscription pour les intervenants



Les intervenants retenus (présentation orale, poster, organisateur d'atelier, organisateur d'une formation) devront s'acquitter des droits d'entrée au congrès, à un tarif préférentiel ([grille tarifaire 2024](#)). Les intervenants ne doivent pas nécessairement être membre de l'Astee. Cependant, les membres de l'Astee ont accès à divers avantages, dont des remises supplémentaires sur les droits d'inscription au congrès. **[Je deviens membre de l'Astee !](#)**

